

Fonds G5|20i 2035 T1 CI

Catégorie A CAD

EN DATE DU 30 JUIN 2024

APERÇU DU FONDS

Le fonds a pour objectif de fournir aux porteurs de parts une source de liquidités durable et garantie tout au long de leurs années de retraite, tout en leur offrant une occasion de plus-value en capital. Au cours de la phase de distribution de 20 ans, le fonds investira dans des parts de fonds sous-jacents, des fonds négociés en bourse, des équivalents de trésorerie, ainsi que des instruments dérivés conformes à la stratégie intégrée de gestion des risques (collectivement, le « portefeuille actif »). Si les actifs du fonds sont transférés dans le portefeuille de protection, le fonds investira dans des titres à revenu fixe émis par le gouvernement fédéral canadien ou par des gouvernements provinciaux du Canada et dans des équivalents de trésorerie (collectivement, le « portefeuille de protection »). Un transfert de tous les actifs du fonds dans le portefeuille de protection se produirait uniquement à la suite d'une baisse importante des taux d'intérêt, du rendement du fonds, ou des deux, pendant la durée du fonds.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Janvier 2015
CAD Total des actifs nets (\$CA)	7,8 millions \$
En date du 06-28-2024	
VLPP	4,3403 \$
RFG (%)	3,06
En date du 09-30-2023	
Frais de gestion (%)	1,90
Catégorie d'actif	Répartition de l'actif
Devise	\$CA
Placement minimal	500 \$ (initial)/25 \$ (supplémentaire)
Période d'émission	2 janvier 2015 au 31 mars 2015
Phase de distribution	1 avril 2015 au 31 mars 2035
Date d'échéance prévue	1 avril 2035
Fréquence des distributions	Mensuelle
Dernière distribution	0,0417 \$

Niveau de risque¹

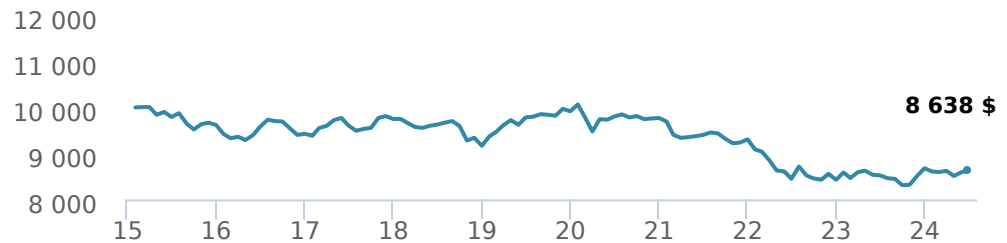


CODES DE FONDS

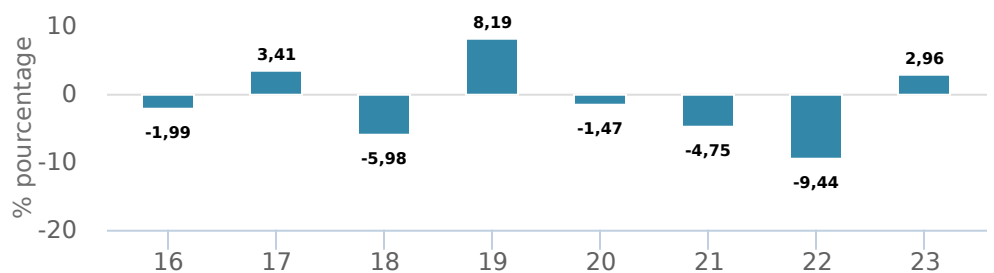
A	FAI 2006 FAR 2756 FR 2406
F	3406
O	4406

RENDEMENTS²

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
-0,46 %	0,54 %	0,21 %	-0,46 %	1,35 %	-2,78 %	-2,46 %	-	-1,53 %

*Depuis la date de création

GESTIONNAIRES



Alfred Lam

EN DATE DU 30 JUIN 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE³

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations du gouvernement canadien	75,83	Revenu fixe	75,86	Canada	89,03
Actions américaines	11,32	Technologie	5,29	États-Unis	10,53
Actions canadiennes	7,76	Espèces et quasi-espèces	4,63	Irlande	0,23
Espèces et équivalents	4,63	Services financiers	4,06	Bermudes	0,07
Actions internationales	0,36	Autres	2,98	Pays-Bas	0,04
Unités de fiducies de revenu	0,08	Énergie	1,77	Suisse	0,04
Obligations de sociétés étrangères	0,03	Services aux consommateurs	1,75	Autres	0,04
Autres	-0,01	Soins de santé	1,32	Royaume-Uni	0,01
		Services industriels	1,24	Libéria	0,01
		Matériaux de base	1,10		

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Province de l'Ontario 1,75 % 08-sep-2025	Revenu fixe	26,90 %
2. Province de l'Ontario 5,60 % 02-jun-2035	Revenu fixe	24,60 %
3. Province de l'Ontario 5,85 % 08-mar-2033	Revenu fixe	24,33 %
4. iShares Core S&P 500 Index ETF C\$ Hgd (XSP)	Fonds négociés en bourse	11,71 %
5. iShares S&P/TSX 60 Index ETF (XIU)	Fonds négociés en bourse	7,83 %
6. CAD Cash Sweep	Espèces et quasi-espèces	4,37 %
7. Collateral Bank Of Montreal Cad	Espèces et quasi-espèces	0,98 %
8. USD Cash Sweep	Espèces et quasi-espèces	0,09 %
9. Collateral Bank Of Montreal Usd	Espèces et quasi-espèces	-0,88 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur [ci.com](https://www.ci.com).

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

³ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site [Web ci.com](https://www.ci.com).

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.

Publié en Juillet 2024